

ALLIANCE DU COMMERCE

# Mode & CSRD

**Ateliers ESRS**

*Session n°1*

---



# Vos intervenants



ALLIANCE DU COMMERCE



**Yohann  
PETIOT**

Directeur Général

*Alliance du Commerce*



**Pascale-BARTHOMEUF-  
LASSIRE**

Directrice des Affaires  
Économiques & Juridiques

*Alliance du Commerce*



**Pierre-Alexandre  
NAUD**

Responsable des Affaires  
Économiques & Juridiques

*Alliance du Commerce*



**Sophie BLOND-  
DEVERNAY**

Directrice

*Deloitte Sustainability  
France*



**Clémence  
IMBAUD**

Consultante

*Deloitte Sustainability  
France*



**Inès  
de BEAUVOIR**

Manager

*Deloitte Sustainability  
France*



**Clémence  
HULET**

Directrice

*Deloitte Sustainability  
France*

# L'Alliance du Commerce accompagne ses adhérents dans la prise en main de la CSRD



L'Alliance du Commerce souhaite accompagner ses adhérents dans la **mise en œuvre** de leur reporting de durabilité CSRD de manière **collaborative** et **pédagogique**

- Réalisation d'une **analyse de double matérialité pour le secteur TLC**, pour donner un cadre de départ aux acteurs (Juillet 2024)
- Organisation **d'ateliers de décryptage** des ESRS avec un regard sectoriel, pour **comprendre les attendus** de la norme (Juin-Juillet 2024)
- Rédaction d'un **guide méthodologique & sectoriel** pour vous **appuyer** dans la mise en œuvre de la CSRD (Septembre 2024)

**NOTE :** Les travaux mentionnés ci-dessus sont pilotés par l'Alliance du Commerce ainsi qu'un comité constitué d'une dizaine de marques représentatives du secteur des TLC. L'ensemble des analyses sont réalisées à l'échelle sectorielle sur la base des éléments fournis par la norme, de revues bibliographiques, et d'entretiens experts et marques. Ces éléments ne se substituent pas aux travaux qui devront être nécessairement réalisés par chaque entreprise pour préparer son reporting au sens de la CSRD.

# 3 ateliers pour décrypter les standards de la CSRD



## NOTRE PROGRAMME

### Atelier #1 – 17 juin

- **Environnement** (ESRS E1 Climat E2 Pollution, E3 Biodiversité, E4 Eau, E5 Économie circulaire)



### Atelier #2 – 21 juin

- **Gouvernance** (ESRS G1)
- **Social** (ESRS S1 Effectif propre)

### Atelier #3 – 5 juillet

- **Social (suite)** (ESRS S2 Travailleurs de la chaîne de valeur, S3 Communautés affectées, S4 Consommateurs et utilisateurs finaux)

## NORMES TRANSVERSESES

**ESRS 1**  
Principes généraux

**ESRS 2**  
Informations générales, stratégie, gouvernance et analyse de matérialité



## NORMES THÉMATIQUES

### Environnement

**ESRS E1**   
Changement climatique

**ESRS E2**   
Pollution

**ESRS E3**   
Eau & ressources marines

**ESRS E4**   
Biodiversité & écosystèmes

**ESRS E5**   
Utilisation des ressources et économie circulaire



### Social

**ESRS S1**  
Effectifs de l'entreprise

**ESRS S2**  
Travailleurs de la chaîne de valeur

**ESRS S3**  
Communautés touchées

**ESRS S4**  
Consommateurs & utilisateurs finaux

### Gouvernance

**ESRS G1**  
Conduite des affaires

## OBJECTIFS

- Décrypter les normes thématiques de la CSRD
- Identifier les implications pour le secteur des TLC
- Favoriser les échanges entre pairs

## CONTENUS

- Introduction – rappels des principes généraux
- Décryptage des ESRS avec focus datapoints
- Échanges



# 1. INTRODUCTION

---

*Rappels généraux sur la CSRD*

# Cadre général de la CSRD



## Cadre général

- Avec la CSRD, l'Union Européenne impose aux entreprises un **cadre de reporting extra-financier renforcé et harmonisé**.
- **12 standards (ESRS) communs** permettent d'encadrer le reporting des entreprises sur trois thématiques : **Environnement, Social et Gouvernance**
- La **déclinaison sectorielle** de la norme, à l'origine annoncée pour 2024, sera retardée de deux ans. Les délais d'établissement des rapports convenus dans le cadre de la directive restent les mêmes, et les acteurs sont appelés à débiter leurs travaux de mise en conformité.

## Calendrier d'application

### Entreprises déjà soumises à la DPEF

Dépassant au moins deux des trois seuils sur deux années consécutives :

Salariés > 500  
Bilan > 25M€  
Chiffre d'affaires > 50M€

Publication en 2025 sur **données 2024**

### Grandes sociétés basées en UE

Dépassant au moins deux des trois seuils sur deux années consécutives :

Salariés > 250  
Bilan > 25M€  
Chiffre d'affaires > 50M€

Publication en 2026 sur **données 2025**

### Les PME cotées sur les marchés réglementés de l'UE

Hors microentreprises ne dépassant pas les seuils ci-dessous :

10 salariés  
Bilan = 450k€  
Chiffre d'affaires = 900k€

Publication en 2027 sur **données 2026**  
(option de différé sur 2 ans – publication en 2029 possible)

### Sociétés non européennes opérant dans l'UE

Chiffre d'affaires > 150M€ généré dans l'UE et  
Au moins une filiale dans l'UE avec un chiffre d'affaires > 50M€ ou succursale avec un chiffre d'affaires > 40M€

Publication en 2029 sur **données 2028**

## Panorama des normes

### NORMES TRANSVERSES

**ESRS 1**  
Principes généraux

**ESRS 2**  
Informations générales, stratégie, gouvernance et analyse de matérialité

### NORMES THÉMATIQUES

#### Environnement

**ESRS E1**  
Changement climatique

**ESRS E2**  
Pollution

**ESRS E3**  
Eau & ressources marines

**ESRS E4**  
Biodiversité & écosystèmes

**ESRS E5**  
Utilisation des ressources et économie circulaire

#### Social

**ESRS S1**  
Effectifs de l'entreprise

**ESRS S2**  
Travailleurs de la chaîne de valeur

**ESRS S3**  
Communautés touchées

**ESRS S4**  
Consommateurs & utilisateurs finaux

#### Gouvernance

**ESRS G1**  
Conduite des affaires

# Découpage des normes



STANDARDS

SOUS-THÈMES

SOUS-SOUS-THÈMES

DISCLOSURE  
REQUIREMENTS («DR»)

DATAPPOINTS

Sous-thèmes et sous-sous-thèmes sont à identifier et à évaluer avec l'analyse de double matérialité.

Le lien entre les enjeux matériels et les DR sur lesquels reporter est à faire par l'entreprise

## STANDARDS TRANSVERSES (2)

Principes généraux de **gouvernance** et d'identification des IRO

ESRS 1, ESRS 2

## STANDARDS THÉMATIQUES (10)

Principes spécifiques de gouvernance et d'identification des IRO  
Description des datapoints

ESRS E1, E2, E3, E4, E5  
ESRS S1, S2, S3, S4  
ESRS G1

Eau  
(issu de la norme)

Consommation d'eau  
(issu de la norme)



XX  
(propre à l'entreprise)



### A REPORTER EN TRANSVERSE

**SBM-1** Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur

Description des groupes de produits et/ou services proposés

### A REPORTER PAR THÉMATIQUE

**SBM-3** Impacts, risques et opportunités importants et leur lien avec la stratégie et le modèle économique

Description des impacts, risques et opportunités importants

**E3-4** Consommation d'eau

Consommation totale d'eau recyclée ou réutilisée (m3)

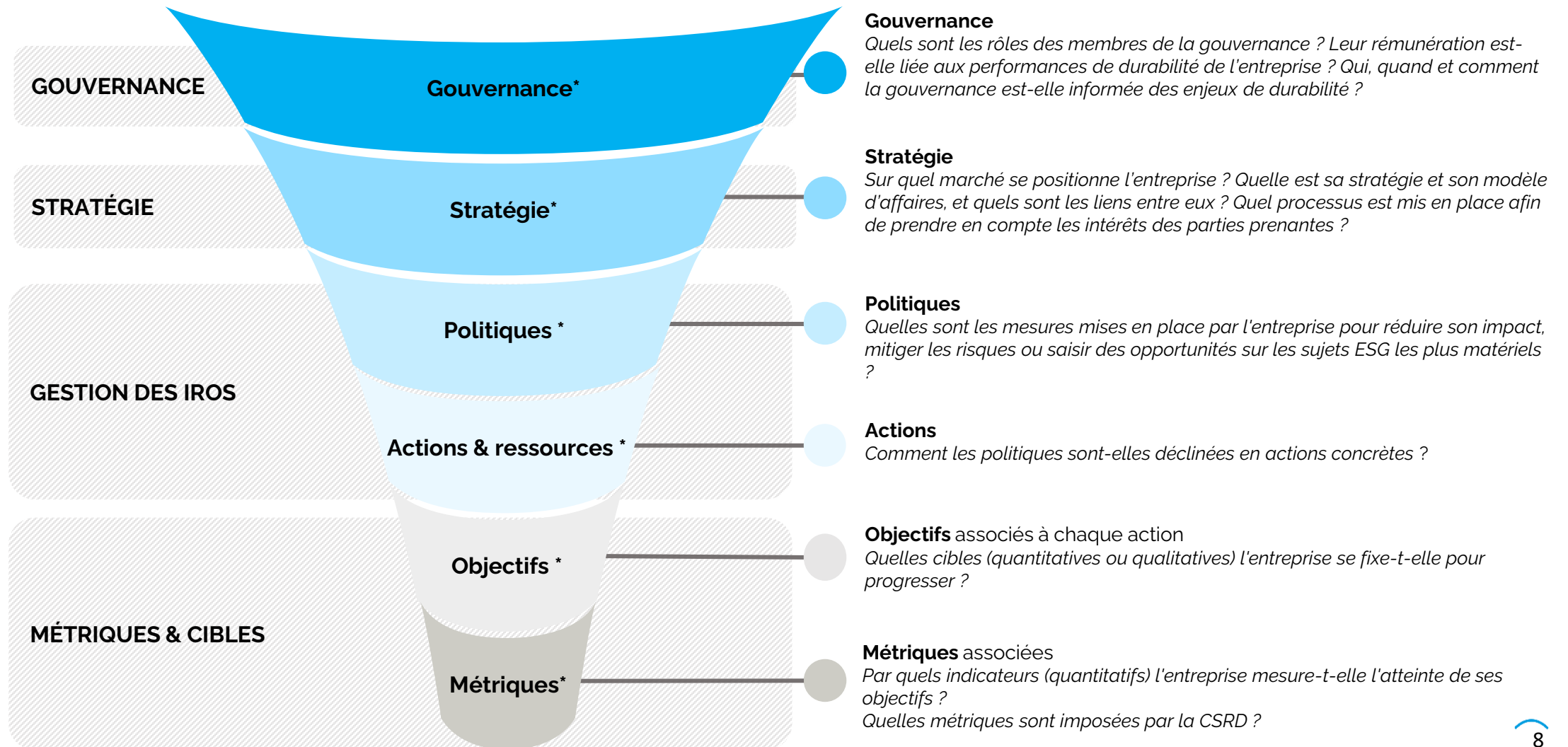
XX  
(propre à l'entreprise)

L'analyse de **double matérialité** permet de distinguer les enjeux sur lesquels le reporting est obligatoire

# 6 Typologies de « disclosure requirements »



L'information à reporter est qualitative (80%) et quantitative (20%)



\* Seulement si les enjeux sont matériels (sauf pour les normes obligatoires)



# Sur quel périmètre reporter les informations ?



## Enjeux de durabilité

Analysés sur **l'ensemble de la chaîne de valeur**, de manière similaire à l'approche appliquée pour l'identification des facteurs de risque de l'entreprise

## Politiques, Actions et ressources, Objectifs

**Portée définie par l'entreprise**, autrement dit leur périmètre de mise en œuvre est à la main de l'entreprise ; les politiques relatives aux droits humains portent souvent sur un périmètre plus large que le seul périmètre financier dans le contexte du devoir de vigilance français.

## Métriques

Doivent être reportés sur les **opérations propres** de l'entreprise dans la plupart des cas, mais ils peuvent faire l'objet d'un **périmètre élargi** pour certains indicateurs :

### Indicateurs quantitatifs :

- **E1-6** : Les émissions de gaz à effet de serre (GES) de Scope 1, 2 et 3
- **E1-7** : Les projets d'absorption et d'atténuation des GES dans la chaîne de valeur
- **Les indicateurs spécifiques à l'entité**, qui permettent de suivre l'atteinte des objectifs définis par l'entreprise.

### Indicateurs qualitatifs (pas de donnée quantitative à collecter) :

- **E5-4** : Flux de ressources entrantes en amont de la chaîne de valeur

Sources :



# La CSRD est un exercice de reporting exigeant pour accélérer la transformation durable des entreprises



## DES EXIGENCES DE REPORTING EXTRA-FINANCIER RENFORCÉES...

## ...QUI INCITENT A ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DURABLE DES ENTREPRISES

Élargissement du **périmètre d'application** à un plus grand nombre de sociétés et à terme, à des sociétés non-EU

Harmonisation et approfondissement des **informations à reporter** sur les sujets matériels via la **précision des DR et datapoints**

Profiter de cet exercice de **transparence** pour **adopter des politiques ambitieuses** sur les sujets les plus matériels pour l'entreprise

**Embarquer un large panel de contributeurs sur les sujets de durabilité** au-delà de la seule sphère RSE (notamment le top management et les métiers RH, finance, IT...)

Élargissement des **sujets couverts via les 12 ESRS thématiques**

Intégration de **l'aspect financier**

Penser les **processus** et les **outils** pour garantir la bonne remontée et la qualité des informations publiées

**Mettre en place des actions concrètes et mesurables** dans le temps en cohérence avec les exigences des standards



## 2. LES STANDARDS ENVIRONNEMENTAUX

---

*Principes généraux & applications secteur TLC*

***Session n°1***

# Cinq standards environnementaux sont présentés dans la norme



ESRS E

Enjeux

Contenus



- Adaptation au changement climatique
- Atténuation du changement climatique
- Energie

- **Efforts d'atténuation** passés, actuels et futurs, **plans d'atténuation et d'adaptation**, objectifs en matière de climat en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris (+1,5°)
- **Consommation** d'énergie, **émissions** de gaz à effet de serre (GES), émissions compensées



- Pollution de l'air, de l'eau, des sols
- Pollution des organismes vivants et des ressources alimentaires
- Substances préoccupantes et extrêmement préoccupantes
- Microplastiques

- **Cibles fixées** pour soutenir ses politiques en matière de pollution
- **Rejets et émissions** dans l'air, l'eau et le sol qui résultent de l'activité de votre entreprise
- **Incidence** de l'entreprise sur la **santé & l'environnement**



- Eau
- Ressources marines

- **Cibles fixées** par l'entreprise pour soutenir ses politiques en matière de ressources aquatiques & marines
- **Consommation d'eau** qui résulte de l'activité de l'entreprise



- Vecteurs d'incidence directs de la perte de biodiversité
- Incidences sur l'état des espèces
- Incidences sur l'étendue et l'état des écosystèmes
- Incidences et dépendances sur les services écosystémiques

- **Résilience & compatibilité** de la stratégie & modèle d'affaires en matière de biodiversité
- **Cibles fixées** pour soutenir les politiques
- **Performance** de l'entreprise par rapport aux incidences identifiées en ce qui concerne **la biodiversité & les écosystèmes**.



- Ressources entrantes, y compris l'utilisation des ressources (matières premières)
- Ressources sortantes liées aux produits et services (économie circulaire)
- Gestion des déchets

- **Cibles fixées** par l'entreprise pour soutenir les politiques en matière d'économie circulaire
- **Utilisation des ressources dans les opérations (amont & aval de la chaîne de valeur)**
- **Contribution de l'entreprise à l'économie circulaire et stratégie de réduction et gestion des déchets**



## OBJECTIFS COMMUNS

- Identifier les impacts, risques et opportunités sur ces sujets
- Comprendre dans quelle mesure l'entreprise dispose de politiques en matière d'identification/ évaluation/ gestion ou réparation de ses incidences, dépendances, risques et opportunités importants liés ces sujets
- Identifier les effets financiers associés à court, moyen et long terme

# CHANGEMENT CLIMATIQUE

ESRS E1



# CHANGEMENT CLIMATIQUE

ESRS E1



## Enjeux pertinents pour le secteur TLC

Adaptation au changement climatique

Atténuation du changement climatique

Energie

## Exemples d'IROS pour le secteur TLC

### Matérialité d'impact



#### IMPACTS



##### Impacts positifs

- Pratiques d'agriculture régénératrice qui renforcent la résilience aux conditions météorologiques extrêmes et les puits de carbone



##### Impacts négatifs

- Émissions GES le long de la chaîne de valeur du secteur : production de matières (38%), transformation (33%), distribution (6%), usage (20%), fin de vie (3%). (McKinsey, 2018)
- Surutilisation de systèmes de climatisation
- Dépendances à des matières premières, procédés de transformation et autres pratiques très émettrices le long de la chaîne de valeur
- Consommations énergétiques liées au numérique

### Matérialité financière



#### RISQUES

##### Approvisionnement

- Rupture d'approvisionnement (baisse de l'accès à certaines ressources et/ou zones de production) et rupture des chaînes logistiques (voies fluviales asséchées,...) liée à des événements climatiques extrêmes

##### Économiques

- Mise à l'arrêt des points de vente suite à des événements climatiques extrêmes et/ou crises sanitaires
- Augmentation du coût des MP du fait de leur épuisement/rareté
- Augmentation de la facture énergétique
- Augmentation du prix du carbone
- Modification du comportement d'achat, impliquant une baisse des ventes
- Augmentation des coûts d'assurance
- Malus (ex : Re\_fashion)
- Perte de la valeur suite à une mauvaise notation ESG

##### Juridiques

- Renforcement de la réglementation

##### Réputationnels

- Perte de clientèle, partenaires dû à une non-atteinte des objectifs



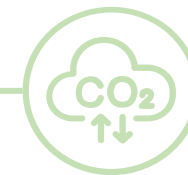
#### OPPORTUNITÉS

##### Economiques

- Développement de nouvelles offres moins carbonées, atteinte d'une clientèle engagée
- Primes (ex : bonus Re\_fashion)



Matérialité en cours d'analyse



Disclosure Requirement (« DR »)

Datapoints (exemples non exhaustifs)

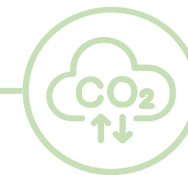
STRATÉGIE	E1-1 <b>Plan de transition</b> pour l'atténuation du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cibles de <b>réduction des émissions de GES</b></li> <li>✓ Description des <b>leviers de décarbonation</b></li> <li>✓ Description et <b>quantification des investissements et des financements</b> visant à soutenir la mise en œuvre du plan de transition</li> </ul>
	E1-2 <b>Politiques</b> liées à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Description des informations sur les <b>politiques mises en œuvre</b> par l'entreprise pour gérer ses incidences, risques et opportunités importants en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci</li> <li>✓ Description des <b>domaines couverts par les politiques</b> : atténuation du changement climatique, adaptation du changement climatique, efficacité énergétique, déploiement des énergies renouvelables, etc.</li> </ul>
GESTION DES IROS	E1-3 <b>Actions et ressources</b> en rapport avec les politiques en matière de changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Enumération des <b>principales actions d'atténuations</b> du changement climatique menées au cours de l'année</li> <li>✓ Description des <b>réductions d'émissions de GES</b> réalisées et attendues</li> </ul>
	E1-4 <b>Cibles</b> liées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Description des cibles de réduction des émissions de GES en valeur absolue</li> <li>✓ Description des cibles de réduction des émissions de GES pour les émissions de scope 1, 2 et 3</li> </ul>
MÉTRIQUES & CIBLES	E1-5 <b>Consommation et mix énergétique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Consommation totale d'énergie produite à partir de <b>sources fossiles</b> <b>sources nucléaires</b> <b>sources renouvelables</b></li> </ul>
	<b>N+1</b> E1-6 <b>Émissions brutes de GES</b> des périmètres 1, 2, 3 et émissions totales de GES	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Emissions brutes de <b>GES de périmètre 1</b> (scope 1) <b>périmètre 2</b> (scope 2) <b>périmètre 3</b> (scope 3)</li> </ul>
	E1-7 <b>Projets d'absorption et d'atténuation des GES</b> financés au moyen de crédits carbone	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Quantité totale <b>d'absorption</b> et de <b>stockage de GES</b> (tonnes métriques équivalent CO2)</li> <li>✓ Quantité totale de <b>crédits carbone</b> en dehors de la chaîne de valeur de l'entreprise (tonnes métriques équivalent CO2)</li> </ul>
	E1-8 <b>Tarification</b> interne du carbone	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Description du type de mécanisme de <b>tarification interne du carbone</b> (utilisation de redevances carbone internes ou de fonds carbone internes, etc.)</li> <li>✓ Description du champ d'application spécifique des <b>mécanismes de tarification du carbone</b> (activités, étendues géographiques, etc.)</li> </ul>
	<b>N+3</b> E1-9 <b>Incidences financières</b> escomptées des risques physiques et de transition importants et opportunités	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Valeur monétaire et proportion (%) d'actifs exposés à un risque physique important à court, moyen et long terme</li> <li>✓ Proportion d'actifs (%) exposés à un risque physique important</li> </ul>

● Politiques ● Actions ● Objectifs ● Métriques

**N+x** Possibilité de différer la publication de x années

Nombre de datapoints

Obligatoires	Obligatoires si matériels	Volontaires	Total
16	171	15	<b>202</b>



## E1-1 Plan de transition pour l'atténuation au changement climatique

### L'objectif

Comprendre les **efforts d'atténuation passés, actuels et futurs** de votre entreprise afin de **garantir la compatibilité** de votre stratégie et votre modèle économique **avec la transition vers une économie durable**, avec la limitation du réchauffement de la planète à **1,5 °C** conformément à **l'Accord de Paris**.

### Par où commencer ?

1. Effectuer un **bilan carbone** (scope 1-2-3)
2. Se fixer un objectif de réduction des GES aligné avec une trajectoire à 1,5°C
3. Identifier des **leviers de décarbonation** :
  - **Internes** (consommations propres correspondant aux scopes 1 et 2)
  - **Externes** (matières premières, fabrication, etc. correspondant au scope 3)

### Les attendus

- ✓ **Evaluer et présenter** le degré de compatibilité de vos **objectifs de réduction des émissions de GES** avec le scénario de réchauffement à 1,5°C;
- ✓ Détailler et quantifier les **leviers de décarbonation** prévus;
- ✓ Décrire votre **adaptation** aux risques physiques et de transition et notamment à votre exposition aux activités liées au charbon, au pétrole et au gaz.

## Outils & ressources

Les trajectoires sectorielles n'ont pas encore été définies par les politiques publiques pour tous les secteurs. Par conséquent, possibilité d'utiliser le modèle **SBTI**, avec la méthodologie **Sectorial Decarbonisation Approach** (SDA) si une analyse sectorielle est disponible, sinon via l'approche **Absolute Contraction Approach** (ACA)



**ADEME & Fashion Green Hub** - Guide pour l'accompagnement à la mesure de leurs émissions de GES dans le secteur Mode & Textile



**AMF** - Guide pédagogique à destination des entreprises pour rendre compte de leur plan de transition climatique



**ACT Mode** (Accelerate Climate Transition) – Initiative qui fournit un référentiel d'évaluation décliné sectoriellement permettant de vérifier l'adéquation et l'alignement de la stratégie climat d'une entreprise avec les objectifs issus de l'Accord de Paris

### LE PLAN DE TRANSITION CLIMATIQUE DU GROUPE EDF

Le groupe d'experts intergouvernementaux sur le changement climatique (IPCC) a établi que le réchauffement de l'atmosphère, de l'océan et des terres émergées observé depuis 1750 est causé « sans équivoque » par les activités humaines. Face à l'urgence climatique, le groupe EDF « veut concourir, partout où il est présent, en faveur d'un modèle énergétique, moins émetteur de CO<sub>2</sub>, plus efficace, plus respectueux de l'environnement et des populations ». C'est même la raison d'être.<sup>1</sup> Pour se mobiliser en conséquence, le Groupe met en œuvre un **plan de transition climatique** articulé autour de trois axes, complétés d'un **volet gouvernance** reposant sur ses meilleures pratiques préconisées par la TCFD.<sup>2</sup>

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre du Groupe
- Adapter les installations du Groupe au changement climatique
- Développer les usages de l'électricité décarbonée

### RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES DU GROUPE

Contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050

Le groupe EDF est le **premier producteur mondial d'électricité sans émissions directes de CO<sub>2</sub>** et rapportées à sa production, les émissions de CO<sub>2</sub> du Groupe sont très inférieures à celles des autres grands producteurs d'électricité. Pour autant, le Groupe a pris dès 2020 l'engagement de contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone, en réduisant notamment ses émissions directes de gaz à effet de serre jusqu'à les rendre nulles ou quasi nulles d'ici 2050.

Définir une trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

Le Groupe a aligné ses ambitions sur l'Accord de Paris pour le climat, et s'est fixé des objectifs de réduction de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 avec des points de passage à 2023, couvrant à la fois les émissions directes (scope 1) et les émissions indirectes (scope 2 et 3). Ces objectifs ont été validés dans une trajectoire « Well Below 2°C » par l'Initiative Science Based Targets.

Objectif SBTi	Cible 2020	Point à 2021
Taux de réduction des émissions associées à la vente d'électricité <sup>3</sup>	-50 %	-28 %
Taux de réduction des émissions associées à la vente de gaz <sup>4</sup>	-28 %	-24 %

Cette trajectoire correspond à un niveau absolu d'émissions directes de gaz à effet de serre de 25 MTCO<sub>2</sub> d'ici 2050.



Le Groupe met en œuvre un **plan de transition climatique** articulé autour de 3 axes : réduire les émissions de gaz à effet de serre du Groupe, adapter les installations du Groupe au changement climatique, développer les usages de l'électricité décarbonée

### Illustrations\*

LVMH



**Programme Life 360** dans lequel LVMH s'engage à poursuivre ses efforts en matière de performance énergétique pour ses sites et ses magasins avec un focus sur les **émissions de CO<sub>2</sub>** au-delà de la fabrication du produit: transport, l'approvisionnement, son utilisation, etc.

\* NB : ces illustrations à date ne sont pas toutes conformes aux attendus de la CSRD



# Des questions

---

# POLLUTION

ESRS E2





## Enjeux pertinents pour le secteur TLC

Pollution de l'air
Pollution de l'eau
Pollution des sols
Substances préoccupantes
Substances extrêmement préoccupantes
Microplastiques

## Exemples d'IROS pour le secteur TLC

**Matérialité d'impact**

 IMPACTS

**— Impacts négatifs**

- Pollution de l'air le long de la chaîne de valeur : production de matières premières (ex : élevage bovins), transformation (ex : solvants), transport (ex : particules fines), fin de vie (ex : incinération)
- Pollution de l'eau et des sols le long de la chaîne de valeur : production de matières premières (ex : pesticides pour le coton), transformation (ex : teintures), utilisation (ex : microfibres), fin de vie (ex : décharges à ciel ouvert)
- Utilisation de substances à risques pour l'environnement et la santé humaine lors de la fabrication et la transformation des matières premières dont les SVHC (Substances Chimiques Extrêmement Préoccupantes)

**Matérialité financière**

 RISQUES

**Approvisionnement**

- Baisse de la fertilité des sols, réduisant l'approvisionnement en matières premières
- Arrêts d'usines liés à un pic de pollution, impactant la production, ou à des révoltes des communautés locales

**Économiques**

- Amendes ou répercussions financières en lien avec une non-conformité réglementaire
- Baisse des ventes en lien avec la présence de substances préoccupantes dans les articles
- Pertes de financements et/ou de valeur suite à une mauvaise notation ESG
- Malus (ex : Re\_fashion)

**Juridiques**

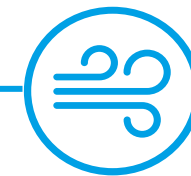
- Renforcement de la réglementation sur les sites les plus polluants et l'utilisation de certains produits chimiques
- Non-conformité à l'article 13 de la loi AGEC, exigeant l'affichage d'une information concernant la présence de substances dangereuses dans les produits
- Manquement au devoir de vigilance

 OPPORTUNITÉS

**Economiques**

- Eco-conception des produits et atteinte d'une clientèle engagée
- Primes (ex : bonus Re\_fashion)





Disclosure Requirement (« DR »)

Datapoints (exemples non exhaustifs)

GESTION  
DES IROS

MÉTRIQUES  
& CIBLES

E2-1 <b>Politiques</b> en matière de pollution	Description des politiques en matière de pollution liées à : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>L'atténuation des incidences négatives</b> liées à la pollution de l'air, de l'eau et des sols</li> <li>✓ La <b>substitution et réduction</b> au minimum de l'utilisation de substances préoccupantes et suppression progressive des substances extrêmement préoccupantes</li> <li>✓ <b>L'évitement des incidents</b> et situations d'urgence sur la population et l'environnement</li> </ul>
E2-2 <b>Actions et ressources</b> relatives à la pollution	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Concernant les actions</i> &gt; Description des types d'actions reflétant les <b>engagements</b> (en amont ou en aval de la chaîne de valeur) de l'entreprise en matière de pollution</li> <li>✓ <i>Concernant les ressources</i> &gt; Description des <b>dépenses opérationnelles</b> (telles que des investissements en R&amp;D en vue d'innover et mettre au point des solutions de substitutions pour remplacer les substances préoccupantes)</li> </ul>
E2-3 - <b>Cibles</b> liées à la pollution	<p><i>Cibles liées à la réduction &amp; prévention :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Des <b>polluants atmosphériques</b></li> <li>✓ Des <b>rejets</b> dans l'eau</li> <li>✓ De la <b>pollution des sols</b></li> <li>✓ Des <b>substances préoccupantes</b> et <b>extrêmement préoccupantes</b></li> </ul>
E2-4 - Pollution de <b>l'air</b> , de <b>l'eau</b> et des <b>sols</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Montant consolidé de chaque <b>polluant</b> rejeté dans l'air, l'eau &amp; le sol (tonnes)</li> <li>✓ Montant consolidé des <b>microplastiques</b> générés ou utilisés (tonnes)</li> </ul>
E2-5 - <b>Substances préoccupantes</b> et <b>substances extrêmement préoccupantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Quantité totale de substances préoccupantes &amp; extrêmement préoccupantes générées ou utilisées au cours de la production (tonnes)</li> </ul>
E2-6 - <b>Incidences financières</b> escomptées des incidences, risques et opportunités liés à la pollution	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Quantification</b> des incidences financières escomptées avant l'examen des actions en matière de pollution ou, lorsque cela n'est pas possible sans coût ou effort excessif, des informations qualitatives (€)</li> </ul>

N+3

● Politiques  
 ● Actions  
 ● Objectifs  
 ● Métriques


**N+x** Possibilité de différer la publication de x années

Nombre de datapoints

Obligatoires	Obligatoires si matériels	Volontaires	Total
3	41	20	64

# Des questions

---



# RESSOURCES AQUATIQUES & MARINES

ESRS E3



# RESSOURCES AQUATIQUES & MARINES

ESRS E3



## Enjeux pertinents pour le secteur TLC

### Consommations d'eau

## Exemples d'IROS pour le secteur TLC

### Matérialité d'impact



#### IMPACTS

- Impacts négatifs**
  - Utilisation intensive d'eau pour la production des matières premières et épuisement des ressources en eau dans les aquifères/ nappes phréatiques et eau potable dans les zones à risques
  - Utilisation intensive d'eau pour la confection du produit
  - Consommation importante d'eau en phase d'utilisation du fait de lavages fréquents

### Matérialité financière



#### RISQUES

##### Approvisionnement

- Choc d'approvisionnement ou baisse de qualité en matières premières liées à un stress hydrique et aux sécheresses

##### Économiques

- Mise à l'arrêt d'usines liée à un stress hydrique/ sécheresse ou à une mesure de restriction des ressources locales notamment pour certaines opérations à forte consommation, impactant la production
- Pertes de financements et/ou de valeur suite à une mauvaise notation ESG
- Malus (ex : Re\_fashion)

##### Juridiques

- Manquement au devoir de vigilance



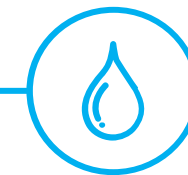
#### OPPORTUNITÉS

##### Economiques

- Eco-conception des produits et atteinte d'une clientèle engagée
- Primes (ex : bonus Re\_fashion)



Matérialité en cours d'analyse



Disclosure Requirement (« DR »)

Datapoints (exemples non exhaustifs)

GESTION DES IROS	E3-1 <b>Politiques</b> en matière de ressources aquatiques et marines	<p>Description de la manière dont l'entreprise, via ses politiques, traite les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Gestion de l'eau</b> (utilisation et approvisionnement en ressources aquatiques et marines dans le cadre de ses opérations propres, traitement de l'eau, prévention et réduction de la pollution de l'eau)</li> <li>✓ <b>Conception des produits et services</b> en vue de régler les problématiques liées à l'eau et la préservation des ressources marines</li> <li>✓ <b>Détermination</b> de réduire la consommation d'eau (dans les aires exposées aux risques hydriques)</li> </ul>
	E3-2 <b>Actions et ressources</b> relatives aux politiques en matière de ressources aquatiques et marines	<p>Descriptions des actions &amp; ressources afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Eviter d'utiliser</b> des ressources aquatiques et marines</li> <li>✓ <b>Réduire l'utilisation</b> des ressources aquatiques et marines</li> <li>✓ <b>Récupérer</b> et de <b>réemployer</b> l'eau</li> <li>✓ <b>Restaurer</b> et <b>régénérer</b> l'écosystème aquatique et les masses d'eau</li> </ul>
MÉTRIQUES & CIBLES	E3-3 – <b>Cibles</b> en matière de ressources aquatiques et marines	<p>Descriptions des cibles qui se rapportent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ À la gestion des incidences, risques et opportunités <b>liés aux aires exposées aux risques hydriques liés aux ressources marines</b></li> <li>✓ À la réduction de la consommation d'eau</li> </ul>
	E3-4 – <b>Consommation d'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Consommation <b>totale d'eau (m3)</b> <b>totale d'eau recyclée ou réutilisée (m3)</b> <b>totale d'eau stockée (m3)</b></li> </ul>
	E3-5 – <b>Incidences financières</b> escomptées des incidences, risques et opportunités liés aux ressources aquatiques et marines	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Quantification des incidences financières</b> escomptées avant prise en considération des actions liées aux ressources aquatiques et marines ou, lorsque cela n'est pas possible sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs, des informations qualitatives (€)</li> </ul>

N+3

● Politiques ● Actions ● Objectifs ● Métriques

● N+x Possibilité de différer la publication de x années

	Obligatoires	Obligatoires si matériels	Volontaires	Total
Nombre de datapoints	2	25	18	45



# Des questions

---

# BIODIVERSITÉ & ÉCOSYSTÈMES

*ESRS E4*



# BIODIVERSITÉ & ÉCOSYSTÈMES

ESRS E4



## Enjeux pertinents pour le secteur TLC

Changement d'affectation des terres, de l'eau douce et de la mer

Espèces exotiques envahissantes

Taille de la population de l'espèce

Dégradation des sols

Imperméabilisation des sols

## Exemples d'IROS pour le secteur TLC

### Matérialité d'impact



#### IMPACTS

- + Impacts positifs**
  - Pratiques d'agriculture régénératrice qui bénéficient aux écosystèmes locaux
- Impacts négatifs**
  - Changement d'affectation des terres et dégradation pour la culture de matières premières (coton, élevage, zone de pâturage pour les fibres animales...) entraînant notamment une déforestation
  - Artificialisation des sols pour la production et la distribution de produits : construction d'entrepôts, de centres commerciaux...
  - Surutilisation de produits issus de la biodiversité (ex : pulpe de bois, caoutchouc...)
  - Introduction d'espèces exotiques envahissantes du fait du transport de marchandises
  - Évasion potentielle d'animaux issus d'élevage (ex : visons)
  - Pollution lumineuse (écrans publicitaires, vitrines...) et sonore (entrepôts...)

### Matérialité financière



#### RISQUES

- Approvisionnement**
  - Choc d'approvisionnement ou baisse de la qualité liée à la surexploitation des ressources
- Économiques**
  - Pertes de financements et/ou de valeur suite à une mauvaise notation ESG
- Juridiques**
  - Renforcement réglementaire limitant potentiellement l'usage et la dégradation des sols (ex : loi Zéro Artificialisation Nette en France, EUDR pour la déforestation importée)
  - Non-respect des horaires d'extinction des éclairages et lieux de ventes
  - Manquement au devoir de vigilance
  - Malus (ex : Re\_fashion)
- Réputationnels**
  - Perte de clientèle, partenaires, financement en cas de non-engagement ou non-atteinte des objectifs
  - Médiatisation de l'introduction accidentelle d'espèces envahissantes



#### OPPORTUNITÉS

- Economiques**
  - Eco-conception des produits et atteinte d'une clientèle engagée
  - Primes (ex : bonus Re\_fashion)



Matérialité en cours d'analyse

# BIODIVERSITE & ECOSYSTEMES



Disclosure Requirement  
(« DR »)

Datapoints (exemples non exhaustifs)

STRATÉGIE	N+2	E4-1 <b>Plan de transition</b> et prise en considération de la biodiversité et des écosystèmes dans la stratégie et le modèle économique	<p>Description de la résilience de la stratégie et du modèle économique de l'entreprise en rapport avec la biodiversité et les écosystèmes comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'évaluation de la résilience de sa stratégie et de son modèle économique actuels face aux risques systémiques, physiques et de transition liés à la biodiversité et aux écosystèmes</li> <li>✓ Les horizons temporels utilisés</li> <li>✓ Les résultats de l'analyse de la résilience</li> </ul>
		E4-2 <b>Politiques</b> liées à la biodiversité et aux écosystèmes	<p>Description des politiques mises en œuvre par l'entreprise en matière de biodiversité et d'écosystèmes qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Se rapportent aux <b>incidences importantes</b> liées à la biodiversité et aux écosystèmes <b>dépendances, risques physiques</b> et de <b>transition</b> et <b>opportunités importants</b></li> <li>✓ Facilitent la traçabilité des composants / matières premières qui ont des incidences importantes, réelles ou potentielles sur la biodiversité et les écosystèmes dans la chaîne de valeur</li> </ul>
GESTION DES IROS	N+2	E4-3 <b>Actions et ressources</b> liées à la biodiversité et aux écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Description de la manière dont l'entreprise a appliqué la hiérarchie (éviter, réduire, restaurer/réhabiliter, compenser) des mesures d'atténuation dans ses actions en matière de biodiversité</li> </ul>
		E4-4 – Cibles liées à la <b>biodiversité et aux écosystèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Taille et emplacement de toutes les zones d'habitat protégées ou restaurées</li> <li>✓ Surfaces de zones recréées (m2)</li> <li>✓ Nombre ou pourcentage de projets / sites dont l'intégrité écologique s'est améliorée (nbre ou %)</li> </ul>
MÉTRIQUES & CIBLES	N+2	E4-5 – Métriques <b>d'incidence liées à l'altération de la biodiversité et des écosystèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Surface totale <b>des terres</b> (m2 ou ha)</li> <li>                                  <b>imperméabilisée</b> (m2 ou ha)</li> <li>                                  <b>respectueuse de la nature sur le site</b> (m2 ou ha)</li> <li>                                  <b>respectueuse de la nature hors site</b> (m2 ou ha)</li> </ul>
		E4-6 – <b>Incidences financières</b> escomptées des risques et opportunités liés à la biodiversité et aux écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Quantification des incidences financières escomptées</b> avant prise en considération des actions liées à la biodiversité et aux écosystèmes ou, lorsque cela n'est pas possible sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs, des informations qualitatives (€)</li> </ul>

● Politiques   
 ● Actions   
 ● Objectifs   
 ● Métriques

N+x Possibilité de différer la publication de x années

Nombre de datapoints	Obligatoires	Obligatoires si matériels	Volontaires	Total
		11	43	65



## E4-1 Plan de transition et prise en considération de la biodiversité et des écosystèmes dans la stratégie et le modèle économique

### L'objectif

Comprendre la **résilience de la stratégie** et du **modèle économique** de votre entreprise dans le domaine de la biodiversité et des écosystèmes et leur **compatibilité** avec les cibles des politiques publiques au niveau local, national et mondial.

### Par où commencer ?

- ✓ Former la direction et les équipes à la biodiversité
- ✓ Evaluer l'impact biodiversité
- ✓ Chercher des apports d'expertises externes (instituts, ONG...)

### Les attendus

- ✓ Expliquer la manière dont vous avez prévu **d'améliorer votre stratégie et votre modèle économique** afin de les rendre compatibles avec les cibles et objectifs des politiques publiques en matière de biodiversité et d'écosystèmes
- ✓ Expliquer comment vous **conciliez votre stratégie** avec votre **plan de transition biodiversité**
- ✓ Expliquer en quoi vous contribuez à **limiter les vecteurs d'incidences** en rapport avec la biodiversité et les écosystèmes

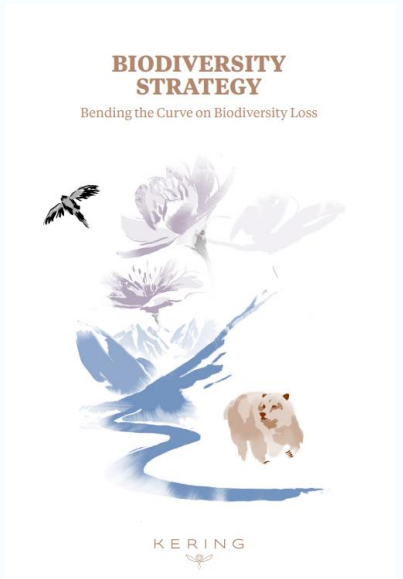
## Illustrations\*



### Stratégie Biodiversité du Groupe Kering

Le Groupe a formalisé sa Stratégie biodiversité, conçue autour de trois objectifs :

- ✓ Enrayer la perte de biodiversité
- ✓ Rétablir les écosystèmes et les espèces
- ✓ Impulser un changement systémique tout au long de la chaîne d'approvisionnement et au-delà.



## Outils & ressources



**Fresque de la biodiversité** - Initiation pédagogique sur la définition de la biodiversité, son fonctionnement, les 5 causes majeures de son érosion, les conséquences et mécanismes en découlant.



**Global Biodiversity Score** – Mesure l'empreinte biodiversité d'un acteur en identifiant les impacts et dépendances aux services écosystémiques



[Deloitte](#) - Webinaire de décryptage de la norme biodiversité & écosystèmes de la directive CSRD

\* NB : cette illustration à date n'est pas forcément conforme aux attendus de la CSRD

# Des questions

---

# ECONOMIE CIRCULAIRE

ESRS E5





## Enjeux pertinents pour le secteur TLC

Utilisation des ressources et éco-conception

Durée de vie (physique et non-physique)

Circularité des modèles

Déchets

## Exemples d'IROS pour le secteur TLC

### Matérialité d'impact

#### IMPACTS



##### + Impacts positifs

- Participation au développement de filières de collecte, tri et recyclage TLC qui créent de l'activité économique et de l'emploi (y compris en insertion)

##### - Impacts négatifs

- Création de produits multi-matières et multi-composants, difficilement recyclables
- Surexploitation de ressources participant à leur déplétion globale (production des articles, packaging, transport et PLV)
- Augmentation des volumes mis sur le marché, renouvellement fréquent des collections : utilisation accrue de matières et incitation à la surconsommation
- Mise sur le marché d'articles peu robustes qui demandent un renouvellement fréquent
- Design de produits ancrés dans des tendances, rapidement obsolètes
- Fixation d'un prix peu élevé, n'incitant pas à la réparation
- Génération de chutes de production
- Mauvaise adéquation production-demande et génération d'inventus, stock de matières
- Suremballage des produits
- Exportation des déchets dans des pays en développement
- Non-valorisation des MP en fin de vie

### Matérialité financière

#### RISQUES



##### Approvisionnement

- Épuisement des ressources non-renouvelables
- Faible disponibilité de MP recyclées sur certaines fibres (ex : coton)
- Dépendance à des ressources tierces menacées pour le recyclage de certaines matières (ex : latex pour cuir recyclé)

##### Économiques

- Augmentation des coûts des MP recyclées lié à la concurrence globale
- Malus de Re\_fashion ou « fast fashion »
- Pertes de financements et/ou de valeur suite à une mauvaise notation ESG
- Répercussions financières en lien avec une non-conformité réglementaire
- Malus (ex : Re\_fashion)

##### Juridiques

- Manquement au devoir de vigilance, loi AGEC (destruction des inventus)
- Durcissement des contrôles européens sur le transfert de déchets vers des pays tiers

##### Réputationnels

- Obligation d'informer les consommateurs sur la durabilité intrinsèque/ extrinsèque
- Atteinte à l'image de marque en cas de scandale (destruction inventus...)

#### OPPORTUNITÉS



##### Économiques

- Réduction des volumes d'emballages/de matière et économies financières
- Développement de nouvelles offres circulaires, nouvelle clientèle engagée
- Primes (ex : bonus Re\_fashion)



Matérialité en cours d'analyse





Disclosure Requirement  
(« DR »)

Datapoints (exemples non exhaustifs)

GESTION DES IROS

MÉTRIQUES & CIBLES

E5-1 <b>Politiques</b> en matière d'utilisation des ressources et d'économie circulaire	<p>Description de la manière dont l'entreprise, via ses politiques, traite les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Abandon progressif de l'utilisation des ressources vierges (comprenant l'augmentation de l'utilisation des ressources secondaires, ex. recyclées)</li> <li>✓ Approvisionnement durable et utilisation de ressources renouvelables</li> </ul>
E5-2 <b>Actions et ressources</b> relatives à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	<p>Description des actions mises en œuvre &amp; ressources mobilisées par l'entreprise en matière d'économie circulaire qui permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Des taux accrus d'utilisation de matières premières secondaires</li> <li>✓ La mise en place de <b>conception circulaire</b> (entraînant une pérennité accrue et des taux plus élevés de réemploi / réparation / reconditionnement / etc.)</li> <li>✓ L'application de <b>pratiques commerciales circulaires</b></li> <li>✓ L'optimisation de la gestion des déchets</li> </ul>
E5-3- Cibles relatives à l' <b>utilisation des ressources et à l'économie circulaire</b>	<p>Description des cibles adoptées dans le cadre de sa politique en matière d'économie circulaire en lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'augmentation de la <b>circularité dans la conception des produits</b> du taux <b>d'utilisation circulaire des matières</b></li> <li>✓ La réduction au minimum des matières premières primaires</li> <li>✓ L'approvisionnement durable et l'utilisation de ressources renouvelables</li> <li>✓ La <b>gestion des déchets</b></li> </ul>
E5-4 – <b>Ressources entrantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Poids total global</b> des produits et matières techniques et biologiques (tonnes et %)</li> <li>✓ <b>Pourcentage de matières biologiques</b> utilisées pour la production, issues de source durable (%)</li> </ul>
E5-5 – <b>Ressources sortantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Pérennité attendue</b> des produits commercialisés</li> <li>✓ <b>Réparabilité</b> des produits</li> <li>✓ <b>Part de contenu recyclable</b> dans les produits et emballages (%)</li> </ul>
E5-6 – <b>Incidences financières</b> escomptées des incidences, risques et opportunités liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Quantification des incidences financières</b> escomptées avant prise en considération des actions liées à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire ou, lorsque cela n'est pas possible sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs, des informations qualitatives (€)</li> </ul>

N\*3

● Politiques   
 ● Actions   
 ● Objectifs   
 ● Métriques

N\*x Possibilité de différer la publication de x années

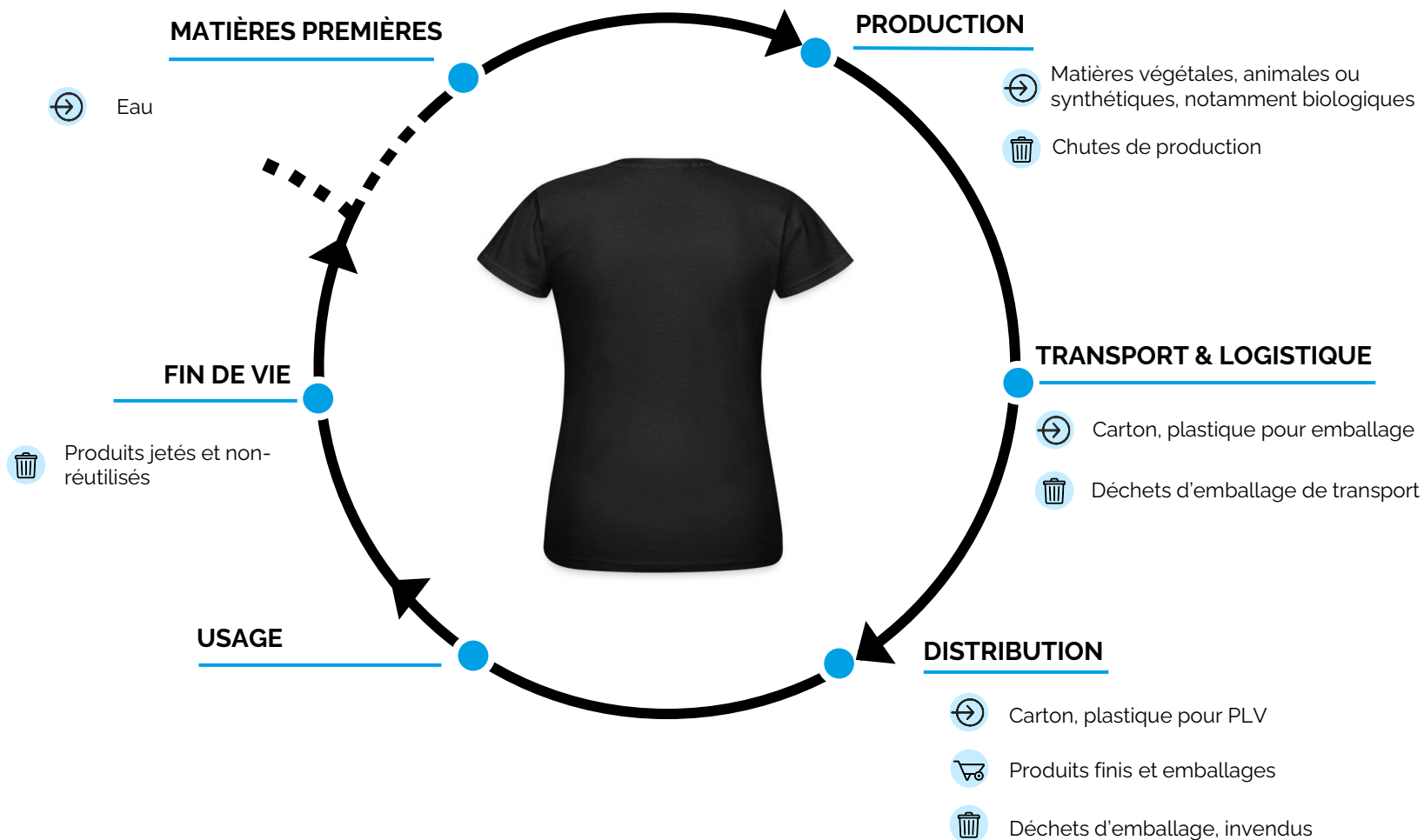
Nombre de datapoints	Obligatoires	Obligatoires si matériels	Volontaires	Total
		2	40	19

# ECONOMIE CIRCULAIRE



La norme impose aux entreprises de mesurer **trois types de flux** afin d'évaluer la circularité de leurs modèles :

- Ressources entrantes** : produits (yc emballages), matières, eau et immobilisations corporelles, en propre et dans la chaîne de valeur
- Ressources sortantes** : produits et matières issus du processus de production de l'entreprise, mis sur le marché (yc emballages)
- Déchets** : Déchets des opérations et de la chaîne de valeur



## Illustrations

### Exemples de politiques



- ✓ **Eco-conception** pour l'intégration de matière issue du recyclage
- ✓ **Développement de services circulaires** (seconde main, réparation, location...)
- ✓ **Production agile** pour la diminution des invendus

### Exemple de métriques



- ✓ **Poids total global** des produits et matières techniques et biologiques
- ✓ **% de matières biologiques** utilisées pour la production, issues de source durable



- ✓ Quantité totale de **déchets produits**
- ✓ Quantité totale de **déchets non éliminés** par type de revalorisation (réemploi, recyclage, etc.)
- ✓ **Flux** de déchets et matières présentes



- ✓ **Pérennité** attendue des produits commercialisés
- ✓ **Réparabilité** des produits
- ✓ **Part de contenu recyclable** dans les produits et leurs emballages

# Des questions

---

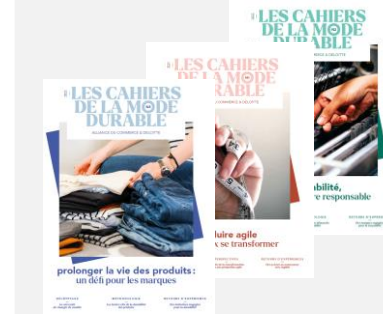
# ESRS Environnementaux | Ressources disponibles



## #Rapport

[Act](#) (Accelerate Climate Transition) – Initiative qui fournit des méthodologies sectorielles servant de cadre pour aider les entreprises à piloter des actions climatiques et aligner leurs stratégies

>> ESRS E1



## #Guide

[Deloitte](#) – Publication sous forme de 3 volets de la collection des « Cahiers de la mode durable » en partenariat avec l'Alliance du Commerce

>> ESRS E5



## #Guide

[AMF](#) - Guide pédagogique à destination des entreprises pour rendre compte de leur plan de transition climatique

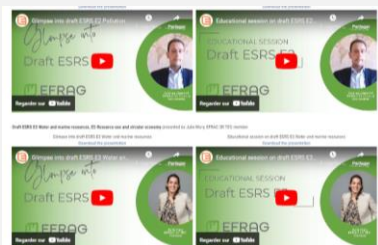
>> ESRS E1



## #Webinaire

[Deloitte](#) - Webinaire de décryptage de la norme climat de la directive CSRD

>> ESRS E1



## #Vidéo

[EFRAG](#) - Série de vidéos éducatives sur les ESRS avec pour chaque norme, une brève vue d'ensemble décrite par des experts en reporting de développement durable

>> ESRS E1, ESRS E2, ESRS E3, ESRS E4, ESRS E5



## #Webinaire

[Deloitte](#) - Webinaire de décryptage de la norme biodiversité & écosystèmes de la directive CSRD

>> ESRS E4

# RDV le 21 juin



## NOTRE PROGRAMME

### Atelier #1 – 17 juin

**Environnement** (ESRS E1 Climat E2 pollution, E3 biodiversité, E4 eau, E5 économie circulaire)

### Atelier #2 – 21 juin

- **Gouvernance** (ESRS G1)
- **Social** (ESRS S1 Effectif propre)

### Atelier #3 – 5 juillet

- **Social (suite)** (ESRS S2 Travailleurs de la chaîne de valeur, S3 Communautés affectées, S4 Consommateurs et utilisateurs finaux)

## NORMES TRANSVERSESES

**ESRS 1**  
Principes généraux

**ESRS 2**  
Informations générales, stratégie, gouvernance et analyse de matérialité



## NORMES THÉMATIQUES

### Environnement

**ESRS E1**  
Changement climatique

**ESRS E2**  
Pollution

**ESRS E3**  
Eau & ressources marines

**ESRS E4**  
Biodiversité & écosystèmes

**ESRS E5**  
Utilisation des ressources et économie circulaire



### Social

**ESRS S1**  
Effectifs de l'entreprise

**ESRS S2**  
Travailleurs de la chaîne de valeur

**ESRS S3**  
Communautés touchées

**ESRS S4**  
Consommateurs & utilisateurs finaux



### Gouvernance

**ESRS G1**  
Conduite des affaires



## OBJECTIFS

- Décrypter les normes thématiques de la CSRD
- Identifier les implications pour le secteur des TLC
- Favoriser les échanges entre pairs

## CONTENUS

- Introduction – rappels des principes généraux
- Décryptage des ESRS avec focus datapoints
- Echanges

## Pour aller plus loin....



Avant de partir, n'oubliez pas de **remplir ce questionnaire** pour nous faire part de vos besoins sur les ESRS environnementaux  
(3 min)



**MERCI**

---